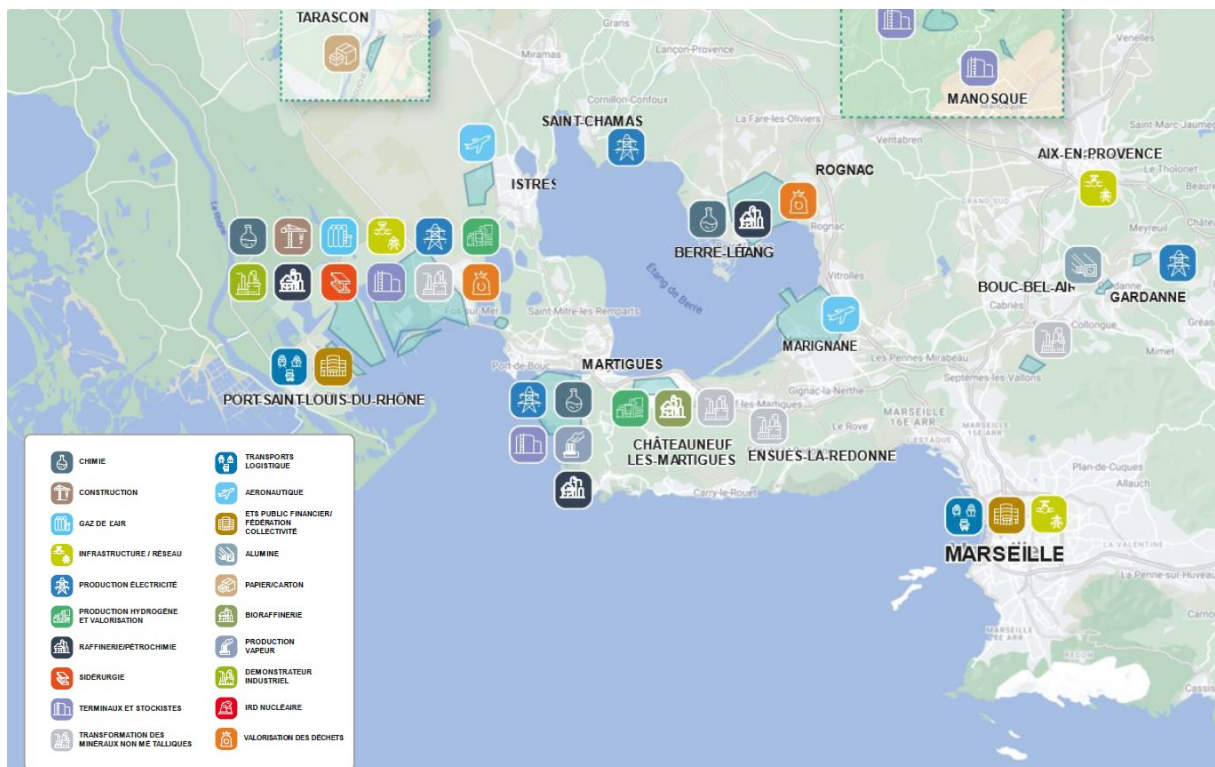


Rapport au Comité de pilotage
Accompagnement des projets industriels
Fos-Berre-Gardanne-Meyreuil

Annexes

1. Cartographie du périmètre de la Zone industrielle bas carbone Fos-Berre-Gardanne-Meyreuil-Manosque (source PICTO)



2. Tableau de Synthèse des attentes de la collégialité du Laboratoire industrie Fos-Berre

1. Mettre à niveau les infrastructures du territoire pour le transport des personnes : routières, ferroviaires, transports en commun en site propre, cyclables...	
Qu'est-ce qui s'inscrit déjà dans cette perspective ?	Qu'est-ce qui pourrait être envisagé en complément ?
<ul style="list-style-type: none"> • Liaison Fos/Salon avec contournement de Fos (barreau des étangs) • Contournement Martigues Port de Bouc • Échangeur Salon • Aménagement voies bus prioritaires sur autoroutes • Gare de triage Miramas • Gestion de la voie ferrée sur la ZIP de Fos par le GPMM • Plan de mobilité usagers de Lanzop • PEM d'Istres et de Martigues • Renforcement réseau électrique sur ZIP Fos : augmentation ligne RTE + création nouvelle ligne 	<p><u>Ferroviaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure utilisation des infrastructures <ul style="list-style-type: none"> ○ Cadencement Marseille-Martigues-Miramas à la demi-heure sur une large plage horaire ○ Renforcement Salon-Miramas-Martigues en heure de pointe ○ Réouverture ligne Aix / Rognac ○ Doublement voie ferrée sur la ZIP de Fos ○ Augmentation liaisons ferroviaires existantes (surtout liaison Côte Bleue) • Baisse tarifs pour les occasionnels des lignes locales • Améliorer et développer transport des marchandises • Incitations fiscales et aides aux transports ferroviaires • RER urbain (annoncé par la Métropole) <p><u>Transports en commun / modes doux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maximiser et adapter desserte de la ZIP (not. pour salariés) <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place de transports en commun privés des industriels pour leurs employés ○ Bus au départ des gares de Fos et Istres ○ Pistes cyclables en parallèle pour y accéder à vélo • Intensifier transports en commun sur le pourtour de l'Étang (parent pauvre du projet de la métropole) <ul style="list-style-type: none"> ○ Mini-bus partout et souvent ○ Réinventer et digitaliser les transports en commun ○ Développer lignes de Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) • Modes de transports doux et alternatifs à la voiture (→ territoire plat et températures douces) <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer pistes cyclables entre villes (not. pour déplacements de moins de 10 km) ○ Créer pistes cyclables sécurisées par des merlons • PEM à Rassuen ou Lavalduc • PEM de Fos <p><u>Aménagements routiers :</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> Plan lourd d'investissement : alléger axes Aix-Marseille et Marseille-Fos Contournement routier des Milles / Aix Doublement RD268 2x2 voies au niveau de la Transhumance Istres Accueil camions sur aires dédiées dans les villes : situation catastrophique dans certaines communes Fos/Salon : séparation flux bus/PL du flux VL Recalibrer axe arrivant aux Darses (entre la Fossette et Port Saint-Louis) car trop accidentogène (trop de trafic routier → un accident empêche l'accès à la ville) : créer voie spéciale pour les camions Interdire le transit routier transfrontalier (correspond à au moins 1 PL sur 2) Giratoires : <ul style="list-style-type: none"> Privilégier shunts pour la direction la plus à droite (ex. la Fossette) Engorgements dus à la réduction sur une voie des entrées : rétablir sur deux voies Sur tout le réseau : panneaux lumineux d'information (niveau du trafic et accidents) → minimiser embouteillages <p><u>Maritime :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Navettes maritimes pour transport des marchandises : développer et améliorer <ul style="list-style-type: none"> Navettes maritimes sur Étang de Berre pour personnel entre Istres / Maignane Création quai d'embarquement / débarquement Tourisme : cabotage de ville en ville Incitations fiscales et aides aux transports fluviaux <p><u>Réseau électrique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Réseau adapté aux besoins à venir Enfouissement lignes nouvelles et existantes Transport électricité : problème de temporalité pour la ligne de 400 000 volts <ul style="list-style-type: none"> Exposé simple et concis des projets et perspectives (court et long terme) avec une mesure d'impact PDE à redévelopper
--	--

2. Maîtriser les impacts des activités nouvelles et la transformation / digitalisation des activités existantes sur le territoire, ses habitants et les ressources	
Qu'est-ce qui s'inscrit déjà dans cette perspective. ?	Qu'est-ce qui pourrait être envisagé en complément ?
<ul style="list-style-type: none"> Surveillance qualité de l'air Décarbonation Amélioration qualité de l'air par réduction des pollutions industrielles et routières (aller au-delà du constat) : vigilance particulière sur obsolescence des installations industrielles vieillissantes Protection des forêts (not. en été) Zones naturelles et agricoles protégées Objectif Zéro Artificialisation Nette Espaces verts et naturels aujourd'hui accessibles Implantations d'entreprises (industrielles ou logistiques) strictement réglementées avec longues concertations : garde-fou très important par rapport aux années 60-70 Zones industrielles dédiées Réduction risques industriels : amélioration des installations vieillissantes et nouveaux procédés plus performants (digitalisation activités existantes) Dispositif RÉPONSES LAB territorial Les CSS Étude réouverture à la libre circulation des eaux entre Étang de Berre et canal du Rove Accès aux informations sur internet 	<ul style="list-style-type: none"> Surveiller l'installation de nouvelles industries <ul style="list-style-type: none"> Davantage travailler avec les villes sur implantations projetées Ne pas privilégier les intérêts économiques mais la vie humaine Aller toujours plus loin dans la réduction des risques <ul style="list-style-type: none"> Réduction systématique des impacts de chaque industriel lors de la modification de ses installations Améliorer fiabilité des sites : augmenter nombre d'inspecteurs des installations classées Sanction de l'État en cas de non-respect de la sécurité des habitants Amélioration continue de la qualité de l'air <ul style="list-style-type: none"> Engager décarbonation des usines chimiques existantes Recueil des pollutions existantes : déterminer volume de l'ensemble des industriels de la ZIP (par polluant) → fixer par arrêté préfectoral un seuil maximal Limiter drastiquement artificialisation (usines, entrepôts, routes...) : privilégier implantation d'industries participant à la transition écologique sur friches industrielles bien desservies par les transports collectifs Limiter croissance (exponentielle) des plateformes logistiques tant que les infrastructures transports n'ont pas évolué Sanctuariser les zones naturelles Conserver le poumon vert de Saint Blaise Régler le problème des algues toxiques de l'Étang de Berre Avant nouvelle implantation : mise en place liaison Fos-Salon, contournement Martigues / Port de Bouc et contournement Fos → ne pas asphyxier la population de Fos (not. matin et fin d'après-midi) Financement liaison Fos Salon et contournement de Port de Bouc par les industriels Se doter aussi de transports, écoles, collèges et lycées, lieux de vie et loisir Dynamiser centres villes Densification accompagnée de la notion de bien-être urbain : chaleur, verdissage, espaces récréatifs, ...

	<ul style="list-style-type: none"> • Développer attractivité de Port Saint-Louis • Poursuivre développement touristique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Développer activités en lien avec activités sportives, nautiques et balnéaires à l'Étang de Berre ◦ Créer des bases de loisirs • Développer pôles de formation métiers adaptés • Faire profiter les habitants de l'énergie produite : réseau de chaleur, panneaux photovoltaïques sur bâtiments publics, ... • Santé de la population passe en premier lieu : l'environnement devra subir quelques transformations si on souhaite privilégier la santé publique
--	--

3. Saisir l'opportunité de l'investissement économique à venir pour requalifier certains espaces dégradés et réduire les nuisances qui pèsent sur le territoire : pollution de l'air, nuisances sonores, risques industriels...

Qu'est-ce qui s'inscrit déjà dans cette perspective ?	Qu'est-ce qui pourrait être envisagé en complément ?
<ul style="list-style-type: none"> • Électrification : véhicules, navires à quai (initiatives insuffisantes) • PIICTO • Compensation écologique • Réappropriation du site Istres : création golf • Révision processus industriels pour les rendre plus vertueux (point de vue environnemental) : moins d'émissions • État et collectivités comprennent qu'il faut diversifier et rendre attractif notre territoire : remplacer le vieux par du neuf (plus éthique et moins polluant) 	<p><u>Santé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Registre de la santé des habitants autour de l'Étang de Berre • Donner les moyens nécessaires à la mise en place de l'Observatoire des cancers • Développer et intensifier informations à la population sur risques industriels pour les biens et les personnes • Information par un organisme officiel sur la relation pollution / santé • Inciter à la mise en place de réducteurs de bruits sur installations qui provoquent des nuisances (ex. FCC chez ESSO) <p><u>Pollution :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas que décarbonation mais tous polluants (microparticules, gaz, COV) à supprimer avec aucune tolérance • Donner plus de moyens aux structures existantes : Cyprès, Atmosud et Sppi • Créer un Observatoire de l'environnement (air, eau et sol) à gouvernance partagée • Nouvelle compensation écologique basée sur qualité de l'air • Saisir le législateur pour réadapter mesures sur niveaux des pollutions admissibles : prendre en compte les effets cumulés des pollutions entre tous les sites • Décontamination du site d'enfouissement de munitions souillant la nappe phréatique au niveau de la commune de St-Martin de Crau (route d'Aureille) • Investissements pour réduire nuisances sonores et pollution de l'air d'ici 2030 <p><u>Transports :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser fret ferroviaire et maritime (Courtine, Ventillon ...) • Accélérer la mise en place de la ligne Fos/Salon et du contournement de Port de Bouc • Mieux mailler les aménagements cyclables et offres de transport publics • Traiter le problème du logement et du transport en parallèle <ul style="list-style-type: none"> • Généraliser outils du type PIICTO • Prendre en considération les friches industrielles dispersées sur le territoire et les requalifier

	<ul style="list-style-type: none"> • Arrêter de développer l'urbanisme à proximité des industries • Implantations industrielles apportent emplois mais aussi risques et nuisances : l'action doit porter sur la volonté commune de toutes les parties de les réduire au maximum (lorsque c'est possible, les annihiler) not. par la modernisation des installations • Imposer l'économie circulaire • Végétaliser avec de grands arbres toutes les clôtures internes des industriels • Végétaliser avec de grands arbres le long des grands axes avoisinant les habitations • Donner une réponse visible quant à l'amélioration des transports Intercités (encore très loin) • Maximiser production électrique individuelle des industriels : photovoltaïque sur toitures, ombrières de parkings (exclure pose au sol)
--	---

4. Anticiper les besoins nouveaux liés aux activités économiques projetées (évolution des activités actuelles et activités nouvelles) du point de vue de l'aménagement durable du territoire et de l'adaptation au changement climatique	
Qu'est-ce qui s'inscrit déjà dans cette perspective ?	Qu'est-ce qui pourrait être envisagé en complément ?
<ul style="list-style-type: none"> • Volonté de maintenir des structures de formation (ex : AFPA à Istres) • Sessions de sensibilisation et formation en entreprises (à développer) • Construction de logements pour accueillir nouveaux ouvriers, employés, techniciens et ingénieurs (à intensifier) • Électrification réseau mobilité • Extension parcs photovoltaïques 	<p><u>Formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer tous types de formations professionnelles adaptés • Faire monter en qualification le personnel en place (not. jeunes dans les usines) : développer la formation professionnelle en interne • Aider les patrons pour les formations • Créer une grande école d'ingénieur (fait défaut sur le territoire) • Créer des pôles décentralisés de formation supérieure (hors Aix & Marseille) • Formation / lycée <p><u>Mobilités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des navettes (moins de voitures sur les routes) • Développer les liaisons avec l'Aéroport de Marseille Provence • Mettre en lien avec le projet de liaison Fos Salon : à priori, pas au courant du nombre de nouveaux actifs/habitants • Développer ferroutage, fluvial, améliorer le transport routier (H2) • Développement du réseau de bornes pour mobilité électrique • Développer pistes cyclables et modes doux • Développer les espaces multimodaux, le covoiturage et les transports en communs • Travailler sur le dernier km (au travail et au domicile) • Revoir la circulation dans le GPMM <p><u>Logement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire logements à des prix corrects + services liés (école, infrastructures sportives, crèches et centres aérés autour des entreprises avec priorité aux salariés, etc) • Ne pas chercher à développer l'habitat à Fos : restera peu accessible et soumis aux risques industriels

	<ul style="list-style-type: none"> • Délivrer plus de permis de construire pour répondre à la demande locative : attirer des travailleurs • Renforcer qualités environnementales des bâtiments publics/privés (not. isolation thermique et phonique) <p><u>Implantation d'entreprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail en amont avec communes et services concernés par l'implantation d'un industriel • Mettre en place une vitrine de l'activité industrielle de la ZIP de Fos (ex. à la Fossette) : indiquer les terrains ou secteurs sur lesquels de nouvelles implantations sont réalisables + quels types d'industries (voir OAZIP) • Faire l'inventaire du foncier disponible par rapport aux besoins : dégager le foncier nécessaire au développement économique (respecter la règle de compensation) • Intensifier les contrôles et l'information • Tout nouveau projet devrait répondre aux questions d'adaptation et proposer des solutions pour ne pas dégrader ou aggraver la situation <p><u>Ressource en eau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensifier les recherches des fuites d'eau sur les réseaux existants (vieillissants) et remplacer les tronçons défectueux • Arrêter (le + rapidement possible) de rejeter de l'eau potable dans l'Étang de Berre : la valoriser au maximum avant de la restituer à la Méditerranée via le Rhône • Entretien et construction de nouveaux canaux agricoles, irrigation gravitaire de la plaine de La Crau pour préserver la culture du foin de Crau AOP et réalimenter la nappe phréatique qui alimente plus de 250 000 personnes en eau potable. • Surveiller le niveau des nappes phréatiques • Intensifier les réductions de pollution de l'air • Travailler sur la diminution des risques industriels • Développer les fermes photovoltaïques • Construire fermes photovoltaïques marines flottantes au large de Fos
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Centre médical / investissement dans l'hôpital public de Martigues • Services publics à centraliser (faciliter les démarches au quotidien) : création d'un guichet unique
--	--

5. Anticiper les impacts du dérèglement climatique sur les personnes, les activités et les milieux naturels

Qu'est-ce qui s'inscrit déjà dans cette perspective ?	Qu'est-ce qui pourrait être envisagé en complément ?
<ul style="list-style-type: none"> • ZAN • Construction bâtiments éco-responsables • Regroupement des industriels pour travailler ensemble sur la décarbonation et l'optimisation énergétique • Projet Sirius : exemple à suivre • Pistes cyclables • PIICTO • Les PADD • Économie circulaire (à intensifier) 	<p><u>Ressource en eau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagements pour les eaux pluviales • Études complémentaires pour les disponibilités de l'eau potable : travailler avec DREAL et Agence de l'Eau • Gestion de l'eau entre industries • Clarifier l'utilisation et l'orientation future de l'eau de la Durance qui coule dans l'Étang de Berre via la centrale de St-Chamas <ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre une décision vertueuse pour l'environnement et l'industrie ○ Mettre à disposition cette eau pour les industriels : optimiser la ressource en eau ○ Ne plus rejeter l'eau de la Durance dans l'Étang de Berre : valoriser au maximum avant de la rejeter à la mer via le Rhône • Envoyer un signal fort : développer une utilisation raisonnée de la Durance • Développer l'utilisation du patrimoine ancestral de distribution d'eau (Crapone) • Arrêter de rejeter l'eau douce des usines dans le Rhône alors que les agriculteurs sont limités en eau • Prévoir l'irrigation gravitaire de la plaine des foins de Crau (AOP) : surveiller le niveau de la nappe de la Crau • Utiliser des eaux usées et sommairement épurées pour nettoyer les communes • Utiliser l'eau de l'Étang de Berre pour laver les villes • Créer une capacité de stockage dans l'enceinte du GPMM pour l'utilisation des industries nouvelles • Procéder à une vérification poussée des 54km du canal des Baux et aux réparations nécessaires (importantes fuites existent) <p><u>Espaces naturels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Préserver les espaces naturels en cohabitation avec les industries et la civilisation, tout en laissant le développement routier • Sacralisation des zones humides (ex. GEMFY) <p><u>Mobilités :</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les chargeurs de voitures électriques gratuits • Mettre en place des parkings pour le covoiturage • Pistes cyclables autour des lycées / collèges en priorité (not. Marignane, Saint-Louis et Sainte-Marie) <p><u>Logement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider plus largement les particuliers dans leurs travaux d'isolation • Développer un urbanisme adapté aux nouvelles règles en vigueur : reconcentrer au maximum, appliquer la règle de compensation si nécessaire • Instaurer un règlement type PLU pour la ZIP de Fos précisant les implantations possibles : hauteurs, zones de submersion, production électrique, maximum de prélèvement sur la nappe, etc • Privilégier services et entreprises à impact modéré sur les ressources en eau, en énergie, en foncier <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer encore la concertation avec le territoire : le LAB peut être très utile • Meilleures prises en compte des enjeux par les industriels : ne pas penser automatiquement à la compensation mais s'adapter au territoire (nouvelles formes d'entrepôts, etc) • Décarbonation des usines chimiques existantes à engager le plus rapidement possible. • Réduction de l'éclairage nocturne • Développer des îlots de fraîcheur en ville • Éclairage et clarification sur le sujet des zones de compensation • Faire du territoire un arrondissement exemplaire en termes de sobriété énergétique et des émissions de CO2
--	---

3. Feuille de route Dunkerque 2030